

6.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements, 1950

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale ¹	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
Dette directe—						
Dette fondée.....	13,586,721	1,946,505	1,187,687	16,720,913	12,165	16,708,748
Moins fonds d'amortissement.....	22,702	308,114	133,587	464,403	—	464,403
Dette fondée nette.....	13,564,019	1,638,391	1,054,100	16,256,510	12,165	16,244,345
Bons du Trésor.....	1,400,000 ²	153,251	1,757	1,555,008	91,173	1,463,835
Dépôts d'épargne.....	37,662	1,770	—	39,432	—	39,432
Emprunts temporaires.....	—	5,071	83,922	88,993	—	88,993
Autre passif direct.....	2,552,788 ³	206,588	138,062	2,897,438	111,053	2,786,385
Total, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	17,554,469	2,005,071	1,277,841	20,837,381	214,391	20,622,990
Dette indirecte—						
Obligations garanties.....	678,630 ⁴	787,152	58,071	1,523,853	6,453	1,517,400
Moins fonds d'amortissement.....	15,910 ⁵	5,413	12,529	33,852	35	33,817
Obligations garanties nettes.....	662,720	781,739	45,542	1,490,001	6,418	1,483,583
Emprunts (loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales).....	—	4,212	—	4,212	4,212	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect.....	38,461 ⁶	74,420	—	112,881	10,081	102,800
Total, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	701,181	860,371	45,542	1,607,094	20,711	1,586,383
Total général.....	18,255,650	2,865,442	1,323,383	22,444,475	235,102	22,209,373

¹ La dette des municipalités du Québec n'est qu'estimative. ² Comprend \$200,000,000 de certificats de dépôt et \$750,000,000 de billets à six mois. ³ Ne comprend pas les comptes des dettes provinciales.

⁴ Comprend les émissions garanties et non garanties des chemins de fer Nationaux au 31 mars, fin de l'année financière fédérale. ⁵ Comprend les revenus provenant des ventes de propriétés hypothéquées détenues par les chemins de fer Nationaux. ⁶ Ne comprend pas le passif éventuel en rapport avec la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière et le passif éventuel des chemins de fer Nationaux.

Section 2.—Finances fédérales*

Un précis historique des finances publiques, depuis le régime français jusqu'au début de la première guerre mondiale, a paru aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, tandis que l'exposé détaillé des changements apportés aux impôts de 1914 à 1938 a été fait dans l'*Annuaire* à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de l'effort de guerre canadien, y compris les changements les plus importants apportés au régime de l'impôt durant les années 1939 à 1945, a paru dans l'édition de 1945, pp. 958-963. Dans des éditions antérieures de l'*Annuaire*, à compter de celle de 1946, on trouvera les budgets des années terminées le 31 mars 1946 à 1951. Les plus importants changements survenus depuis la guerre jusqu'au budget de 1952-1953 paraissent en résumé aux pages 1070-1075 de l'édition de 1952-1953.

Politique financière d'après-guerre.—La politique financière d'après-guerre du gouvernement fédéral ne peut s'apprécier que dans le cadre de la situation économique du Canada. La situation à la fin de la seconde guerre mondiale peut se résumer de la façon suivante. La guerre avait coûté près de 20 milliards de

* Revu, sauf indication contraire, sous la direction de K. W. Taylor, C.B.E., sous-ministre des Finances, Ottawa.